

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre à dix-huit heures trente  
En exercice : 10 minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,  
Présents : 7 régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de  
Absents : 3 Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire,  
Jacqueline CABROL.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

**Présent(e)s** : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,  
MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, TONON  
Yannick.

**Absent(e)s représenté(e)s** :

**Absent(e)** : RUIZ Benoit ; KAMILLE Abou-kanh ; LECUTIER Jean-Marc

**Secrétaire de séance** : BERNA Martine

**Délibération N°2024\_D31** **Objet** : Plan de financement concernant la toiture de l'église.

**Date convocation** :

28 novembre 2024

**Date affichage** :

28 novembre 2024

Vu la toiture d'une partie de l'Eglise nécessitant des travaux de réfections.

Vu les devis établis pour la somme de **17 368,60€ HT**,

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la réfection de cette partie  
de toiture.

**Plan de financement** :

<b>DETR</b>	<b>8 684,30€</b>	<b>50%</b>
<b>CACM</b>	<b>4 342,15€</b>	<b>25%</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>4 342,15€</b>	<b>25%</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de  
financement.

Fait à Boissezon le 6 décembre 2024,

Ainsi fait et délibéré à  
Boissezon, les jours, mois  
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au  
registre des délibérations  
du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture :

Le 6 décembre 2024